

les trois trente sous qu'on leur demande ! Pourtant avec un taux si modique d'abonnement, s'il était régulièrement payé, et quelques encouragements venant d'autres parts, la *Gazette* vivrait bien.

Nous ne pouvons nous faire à la pensée que les puissants amis qui l'ont toujours si chaleureusement accueilli, resteront insensibles à sa chute dans de pareilles circonstances. Non. Ils l'aideront à sortir de l'impasse où la négligence des abonnés l'a mise.

Tel est notre espoir, et celui de bien d'autres attachés à la cause du progrès agricole que la *Gazette* avait pour mission de défendre.

Nous prendrons donc congé de nos abonnés en leur disant, Messieurs, AU REVOIR.

FIRMIN H. PROULX,
Editeur Propriétaire.

26 Novembre 1867.

ANNONCES.

AUX ABONNÉS
RETARDATAIRES !!!

DERNIER AVIS

POUR la transmission plus facile et immédiate des argents dûs au propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, il acceptera également, à défaut de billets de banques, soit des estampilles de lettres, soit des mandats sur la poste.

Par ce moyen, le soussigné ose se flatter que tous s'empresseront de payer ce qu'ils lui doivent avant le 15 décembre prochain, afin qu'il ne soit pas alors dans la triste nécessité de passer ses livres de comptes à un Avocat pour en faire faire la collection, ce qui occasionnerait des frais à l'abonné en cause.

FIRMIN H. PROULX,
Editeur-Propriétaire

28 novembre 1867.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

CATALOGUE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE
DES ÉLÈVES DU

COLLEGE DE STE. ANNE

Depuis sa fondation en 1829 jusqu'à 1867, avec la date d'entrée, sortie, résidence et profession de chaque élève, suivi d'une liste des Directeurs et Professeurs, par ordre chronologique, et se terminant par un obituaire des élèves morts au Collège depuis ce temps.

Prix : 2 schellings

Ceux qui nous feront parvenir, par lettre affranchie, 44 centimes en estampilles de poste, en recevrant un exemplaire par le retour de la malle. Les demandes doivent être faites au plus tôt, car il a été imprimé un nombre très-limité de cet ouvrage.

MOULINS A BATTRE

Le soussigné informe les Cultivateurs qu'ils pourront se procurer à sa boutique des *Moulins à battre* améliorés tout récemment. Il peut exécuter à domicile toute commande qui pourrait lui être faite pour les moulins à battre de forte dimension.

ELZEAR ROUSSEAU

St. Alexandre, Comté de Kamouraska.
1er août 1867.

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir :

La ferme du Barachois....	1300 arpents
La ferme du Moulin.....	450 "
La ferme du Village.....	450 "
La ferme du Portage.....	200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E. PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

À vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

ESSAI

sur

LE LUXE

ET LA

VANITE DES PARURES,

SÉCÉLIALEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES
DE LA CAMPAGNE,

Par Al. Mailloux, Ptre. V. G.

Prix : 36 sous.

On trouvera, à la Librairie de la *Gazette des Campagnes*, la *Vie Populaire du Pape Pie IX*, pour 12 sous.



Département du Secrétaire d'Etat du Canada.

OTTAWA, 23 Octobre 1867.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que

TOUTES LES COMMUNICATIONS

Relatives aux

Terres et Affaires des Sauvages

Ou aux affaires des

TERRES DE L'ORDONNANCE,
APPARTENANT AU CANADA,

Devront être maintenant

ADRESSEES A

L'Hon. Secrétaire d'Etat pour le
Canada, Ottawa.

ETIENNE PARENT,
Sous-Secrétaire d'Etat

Pour le Canada.

15 Novembre 1867.

A VENDRE

UNE TERRE voisine de l'Eglise de MATANE, de 1 arpent de front sur 40 arpents de profondeur, sans bâtisse. Le prix est de £100.

On pourrait facilement et à bon marché faire l'acquisition de deux arpents de front contigus à cette terre, et former ainsi une ferme magnifique au centre de Matane.

Pour informations s'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*.

1er octobre 1867.